



AGLIA

Association du Grand Littoral Atlantique

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

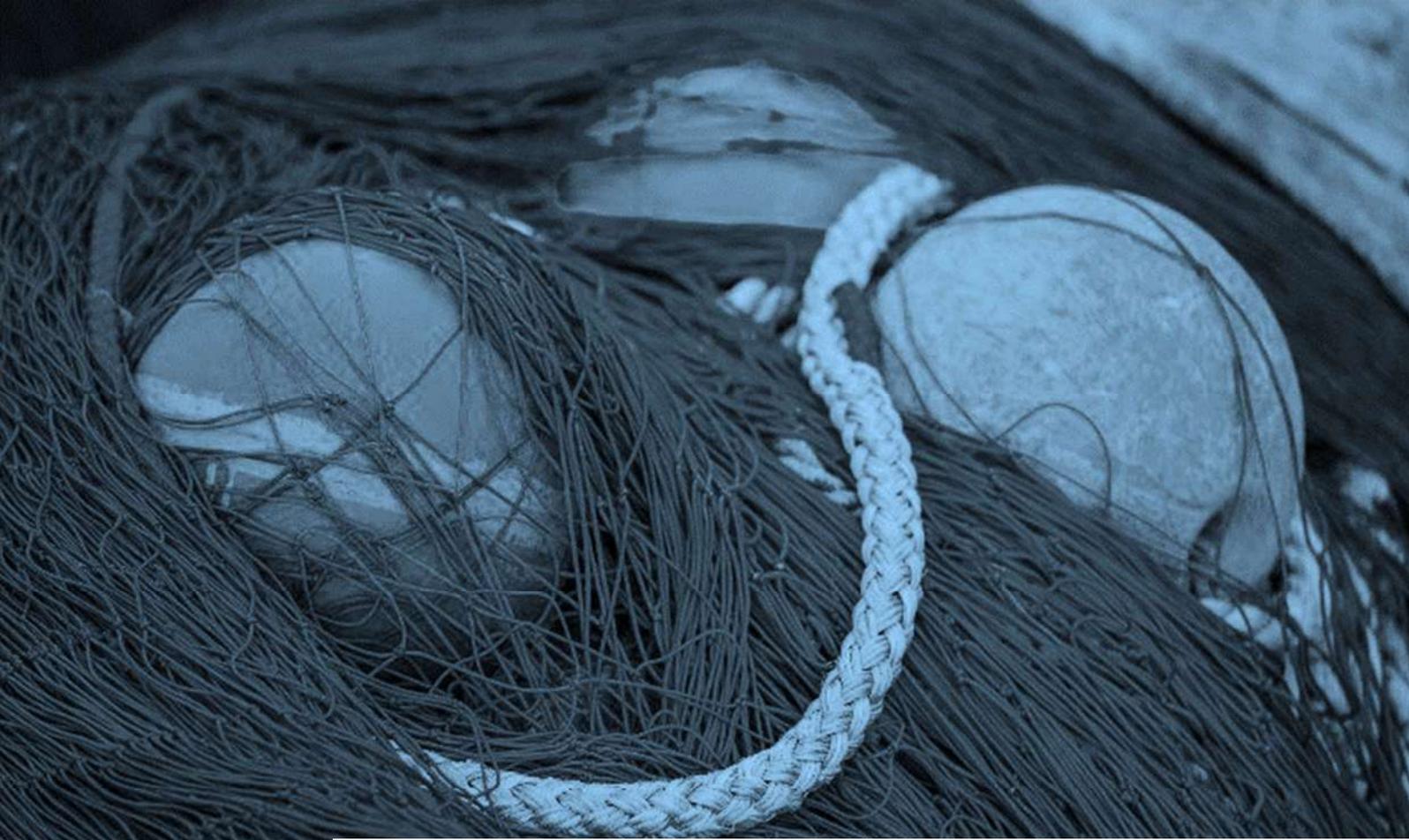
Association du Grand Littoral Atlantique

www.aglia.fr

 @Aglia.asso

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| L'AGLIA | 2 |
| Les missions de l'AGLIA | 3 |
| Fonctionnement de l'AGLIA | 4 |
| L'année 2019 en quelques chiffres..... | 6 |
| NOS ACTIONS..... | 7 |
| PARTAGE DE CONNAISSANCES | 8 |
| PROSPECTE | 8 |
| SELECTIVITE | 10 |
| OPTISEL | 10 |
| FUSION..... | 13 |
| INTERACTIONS PECHE/ECOSYSTEME | 15 |
| DECIDER | 15 |
| LICADO | 18 |
| SUIVI DES ESPECES | 19 |
| LANGOLF TV..... | 19 |
| PRE-SURF | 21 |
| NOTRE BUDGET | 23 |



L'Agglia

Les missions de l'AGLIA

L'AgLIA a deux finalités :

- ▶ Promouvoir les activités liées à la pêche et aux cultures marines de la façade Atlantique-Manche Ouest,
- ▶ Aider au développement durable des filières.

Nos missions s'inscrivent dans une dynamique interrégionale au niveau des filières pêche et cultures marines. Les quatre missions que nous portons ont vocation à favoriser la diffusion d'informations, le développement des échanges et la mise en réseau à l'échelle de la façade. Tout cela dans le but de faciliter la prise de décisions et la mise en place d'actions.

L'ensemble de nos actions répondent aux objectifs suivants :



1/ FAVORISER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES CULTURES MARINES ET PÊCHE

- la réduction des coûts de production, l'innovation, la valorisation des produits, la gestion des risques ou la diversification...



2/ ACCOMPAGNER LES FILIÈRES POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

acquisition et diffusion de connaissances ou de méthodes, mise en réseau, communication, diffusion de bonnes pratiques...



3/ CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU VOLET SOCIAL MARITIME

améliorer les conditions d'exercice du métier, améliorer l'attractivité, faciliter la transmission et la reprise d'entreprises, aider à l'adaptation des formations aux besoins des entreprises...



4/ FACILITER LA GOUVERNANCE DE LA MER

l'AgLIA peut représenter un lieu d'échange et de concertation à l'échelle de la façade

Fonctionnement de l'AGLIA

Les instances de décision

Conseil d'administration et Assemblée Générale

L'AgLIA est Présidée par Claire Hugues, Conseillère Régionale de Pays de la Loire, et dirigée par un Conseil d'Administration de 14 membres issus du collège 1, les Conseils Régionaux et du collège 2, les structures professionnelles de la pêche et de la conchyliculture de la façade Atlantique Manche Ouest. Un 3^e collège, constitué de l'ANOP, de la FEDOPA, du CNPMEM, du CNC, du CONAPPED, des CESER de l'Atlantique et d'un représentant scientifique, dispose d'une voix consultative.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2019 : le 11 juin et le 5 novembre.

L'Assemblée Générale est constituée des trois collèges. Elle s'est réunie aux mêmes dates que le Conseil d'Administration. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 novembre, des modifications ont été apportées aux statuts de l'AgLIA. Celles-ci portent notamment sur la durée de mandat du Président maintenant portée à 3 ans. Cette modification s'applique dès le mandat de Claire Hugues, qui prendra fin en juin 2021.

Collège 1

- **Région Bretagne**
 - Martin Meyrier / Gaël Le Saout
 - Gaël Le Meur / Pierre Karleskind
- **Région Pays de la Loire**
 - Claire Hugues / Christophe Priou
 - François Blanchet / Pauline Mortier
- **Région Nouvelle-Aquitaine**
 - Jean-Pierre Raynaud / Benoît Biteau
 - Mathieu Bergé / Nicolas Thierry

Collège 2

- **CRPMEM Bretagne** : Olivier Le Nezet / Jacques Doudet
- **COREPEM** : José Jouneau / Fanny Brivoal
- **CRPMEM Nouvelle Aquitaine** : Patrick Lafargue / Johnny Wahl
- **CRC Bretagne Nord** : Goulven Brest / -
- **CRC Bretagne Sud** : Philippe Le Gal / Frédéric Coudon
- **CRC Pays de la Loire** : Jean-Yves Le Goff / Guillaume Raimbaut
- **CRC Charente Maritime** : Daniel Coirier / Laurent Champeau
- **CRC Arcachon Aquitaine** : Thierry Lafon / -

Collège 3

- **CNC** : Philippe Le Gal / -
- **CNPMEM** : Gérard Romiti / Hubert Carré
- **ANOP** : Julien Lamothe / -
- **FEDOPA** : Aurélien Henneveux / Jérémie Souben
- **CONAPPED** : Jacqueline Rabic / Alain Massé
- **CESER de l'Atlantique** :
 - Thierry Helie / David Riou
 - Serge Larzabal / Charles Génibrel
- **Scientifique** : Eric Feunteun

Les ateliers prospectifs

Depuis 2018, des ateliers prospectifs ont été mis en place pour que l'Agria puisse échanger sur les besoins des filières pêche et cultures marines et y apporter des réponses adaptées.

Ces ateliers permettent de définir les actions qui seront portées par l'Agria dans les années à venir. Pour y parvenir des groupes de travail ont été organisés, réunissant les Régions, les CRPMEM, les CRC, les Organisations de producteurs ainsi que les CESER.

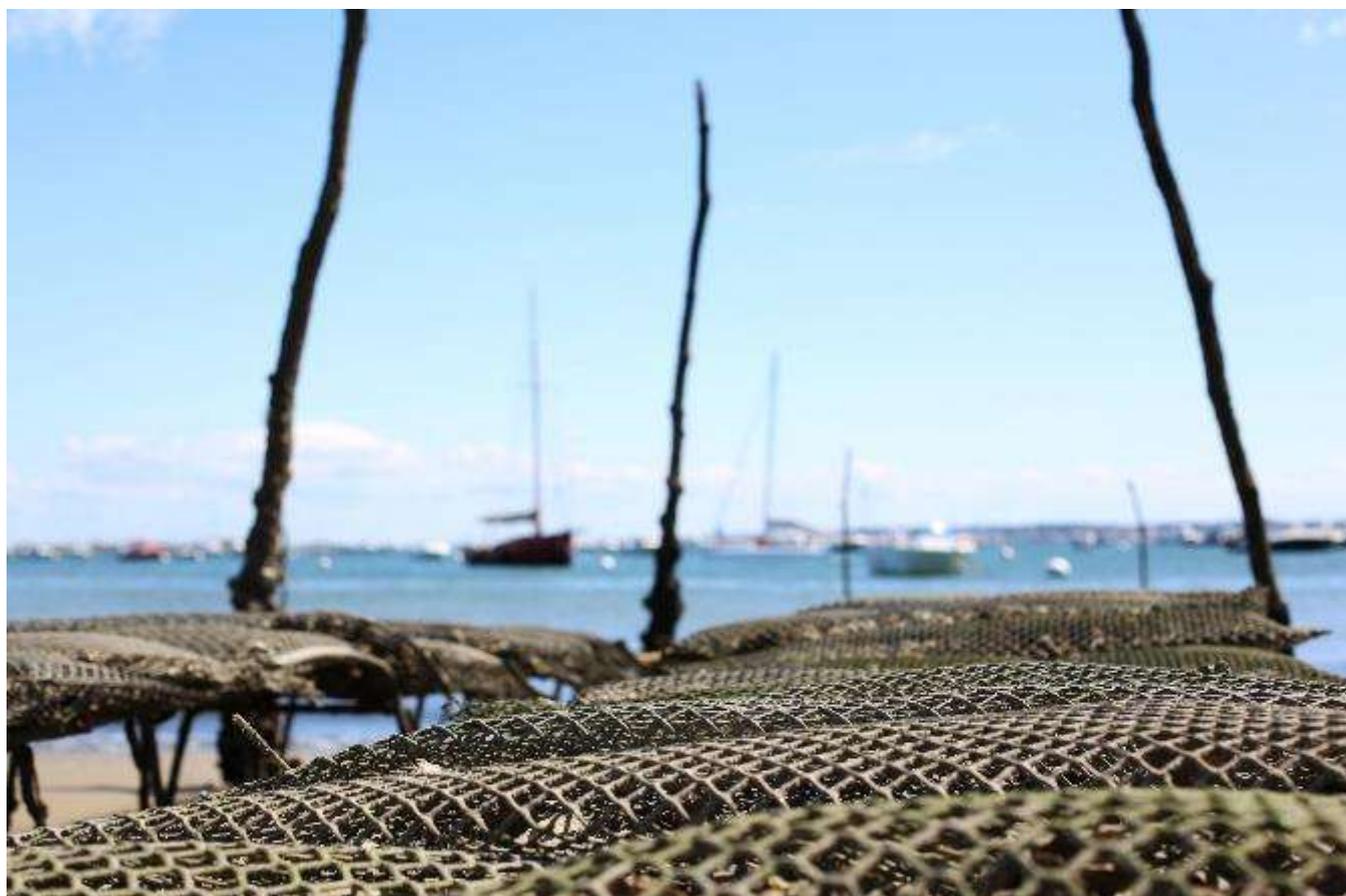
Dès 2018, les premières actions ont été portées avec des résultats disponibles en 2019. Les ateliers organisés le 5 novembre 2019 ont permis de présenter l'avancé des travaux engagées suite aux échanges de 2018 et de définir les actions futures.

Une synthèse de ces échanges a été rédigée et constitue la feuille de route de l'Agria dans les prochaines années.

L'équipe

En 2019, l'équipe de collaborateurs était constituée de :

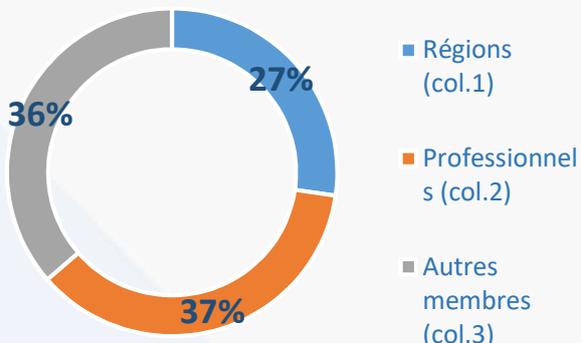
- François GATEL, Directeur (CDI),
- Alice HONTEBEYRIE, Assistante de direction (CDI),
- Elodie ETCHEGARAY, Chargée de mission (CDI),
- Quiterie SOURGET, Chargée de mission (CDI),
- Pierre EYROLLES, Chargé de mission (CDD).
- Jean-Pierre CUILLANDRE, Observateur OPTISEL (CDD).



L'année 2019 en quelques chiffres...

FONCTIONNEMENT

Nos Membres

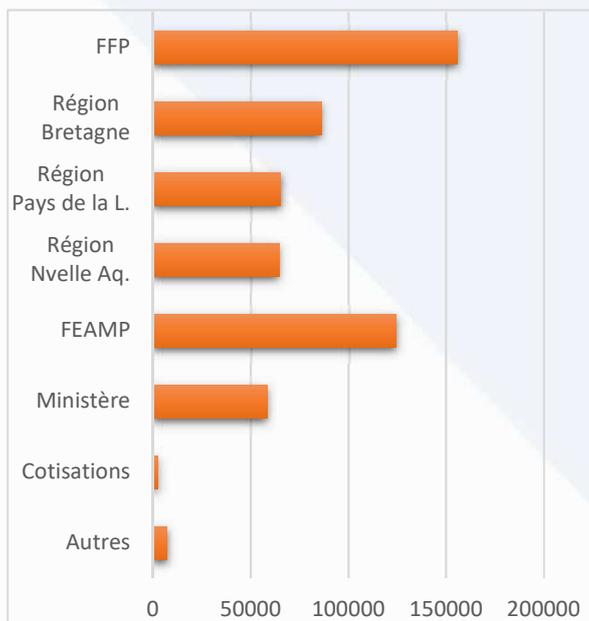


02
CA et AG

4
Salariés permanents

592 121 € de budget en 2019

Financements



BUDGET 2019

07
PROJETS



12
Rapports, publications, film et podcast



97 Jours de mer

133 Réunions ou interventions

3 NEWSLETTERS
de L'AGLIA en 2019

18
Publications Facebook



NOS ACTIONS EN 2019



Nos actions

PROSPECTE

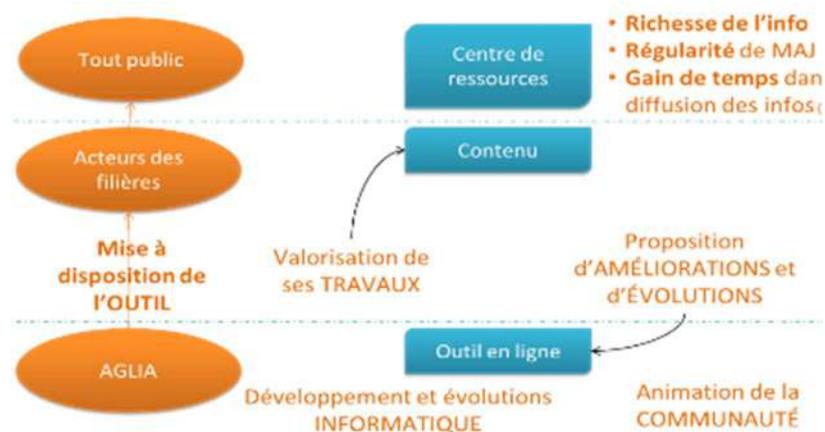
Dans la suite du projet « Information et positionnement » (2015-2018), la démarche de valorisation et de diffusion de l'information se pérennise avec le Projet de vulgarisation et de communication des informations pour la Pêche et la conchyliculture (PROSPECTE).

Pour 2019, l'Agria a souhaité renforcer l'outil et le contenu développés dans le cadre du projet Information et Positionnement, en améliorant le centre de ressources et en choisissant de travailler sous un format collaboratif pour l'alimenter et le faire vivre.

L'Agria met à disposition cet outil pour construire une mémoire collective, une capitalisation des savoirs. Tout contributeur pourra y valoriser ses projets, ses propres ressources pédagogiques, qui seront accessibles en ligne par tous. Pour donner une visibilité aux acteurs des filières, des fiches acteurs présenteront leur structure, leur actions (projet, vulgarisation...) et renverront vers leur site internet.

Ce centre de ressources permettra de faciliter la diffusion des informations entre les acteurs des filières, et de favoriser l'efficacité des actions et des financements grâce aux retours d'expérience des projets passés et la possibilité d'établir des projets complémentaires à ceux en cours.

Ce sera également une plateforme démontrant le dynamisme des filières et véhiculant une image positive de la pêche et des cultures marines.



Le fonctionnement coopératif et l'accessibilité du centre de ressources

Développer le contenu du centre de ressources : Implication de contributeurs

Suite au stage marketing d'Allison Marotta en 2018, nous avons pu déterminer comment basculer vers un fonctionnement collaboratif. Des préconisations ont été faites après avoir réalisé un diagnostic et un benchmark des outils existants. Ce diagnostic nous a permis de mettre en place une stratégie de travail pour consolider le contenu du



Aperçu du centre de ressource

centre de ressources, améliorer son ergonomie, et mettre en place de nouvelles fonctionnalités répondant aux attentes des contributeurs et des utilisateurs.

Rencontre avec les partenaires potentiels

Les premiers contributeurs potentiels de la plateforme ont été rencontrés en fin d'année 2018 afin de leur présenter cette démarche collaborative et pour leur faire visiter l'outil en ligne encore en développement. L'aspect coopératif de la démarche a globalement été bien reçu : les autres structures ayant initié une démarche similaire sont conscientes que la coopération est une solution pour faciliter la gestion du contenu.

Les rencontres ont continué au second semestre 2019, après l'amélioration de l'outil d'un point de vue informatique. Une grande partie des organisations professionnelles des filières pêche et conchyliculture a été rencontrée courant 2019. L'objectif de ces rendez-vous était également de préciser l'objectif du projet PROSPECTE, de bien mettre en lumière l'aspect collaboratif de la plateforme, mais aussi de former les contributeurs potentiels à l'utilisation de l'outil en ligne (recensement de leurs projets, proposition de thèmes de vulgarisation et de ressources pédagogiques).

Sollicitation de nouveaux partenaires :

Les instituts de recherche mais aussi les financeurs (DPMA, France Filière Pêche, ANR) ont été

identifiés comme des acteurs essentiels pour obtenir une liste relativement exhaustive des projets portés par les filières pêche et cultures marines. La fin de l'année 2019 et l'année 2020 ont été consacrées à l'ouverture du projet et de la plateforme vers ces organismes afin de les impliquer dans la démarche. Une contractualisation est envisagée afin d'avoir un retour régulier sur les projets financés. Cette stratégie permettra aux utilisateurs de la

plateforme d'obtenir des informations précises sur les actions entreprises par les acteurs des deux filières et notamment ceux de la recherche. L'identification des compétences au sein des différents laboratoires est un véritable enjeu qui permettra de faciliter la mise en place de nouveaux partenariats lors du montage de projets, mais aussi d'améliorer les échanges entre scientifiques et monde professionnel.

THEMATIQUE : SELECTIVITE

OPTISEL

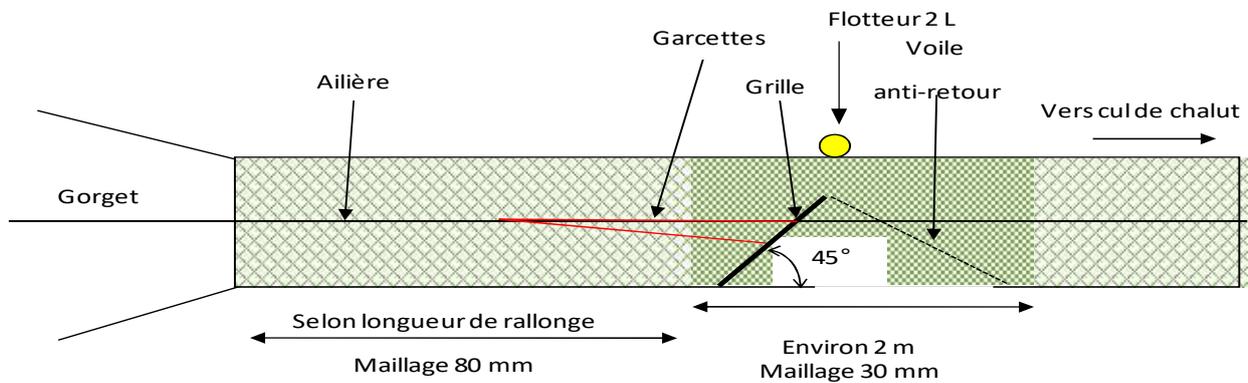
L'amélioration de la sélectivité et la diminution des rejets sont des thématiques sur lesquelles les professionnels de la pêche, en partenariat avec les scientifiques de l'IFREMER travaillent depuis de nombreuses années. Dans la dynamique et dans le prolongement de ces actions l'AGLIA, ses partenaires professionnels et scientifiques ont réfléchi aux développements et aux innovations à mettre en œuvre en lien avec la conservation des ressources biologiques afin d'améliorer les pratiques. Le projet OPTISEL, financé par le FEAMP et FFP, a identifié trois axes de travail afin d'améliorer la sélectivité, de diminuer les captures non-désirées et de réduire la pression sur les écosystèmes marins et en particulier sur les stocks.

Axe1 : Vers une fiabilisation et une optimisation de la grille à langoustines

En 2018, 3 grilles à langoustines ont été testées par des chalutiers de la flottille langoustinière du golfe de Gascogne, afin de limiter les captures de langoustines sous taille commerciales.

Le développement des deux grilles à biellettes a été abandonné suite à des résultats de sélectivité

peu encourageants et la casse d'éléments de ces grilles. En revanche, la grille pliante en 6 morceaux en polyuréthane à chaud a présenté des résultats de sélectivité, de résistance et d'ergonomie intéressants. Son montage a été perfectionné durant l'année 2018 afin de supprimer les pertes



Kit Grille à Langoustines

Résultats 2018 du « Kit Grille à Langoustines »:

- ✓ Rejets: -18.7% [σ 33.0%] / -9.1%
- ✓ Débarquements: +10.7% [σ 34.0%] / +1.1%

commerciales de langoustines : le « Kit grille à langoustines » a ainsi été développé.

Afin de confirmer ces premiers résultats de sélectivité sur un ensemble de conditions (taille des navires, puissance des navires, zones de pêche, etc.), et d'éprouver la résistance de la grille dans la durée, ce dispositif a été testé par une huit chalutiers langoustiniers entre mai et aout 2019.

La grille n'a pas montré de problème d'ergonomie et de résistance. Grâce à son instrumentation, nous avons pu confirmer qu'elle ne montrait pas d'ouverture des barreaux en action de pêche et qu'aucune variation des dimensions des barreaux n'avait été constaté sur la saison 2019.

Les résultats de sélectivité sur la langoustine sont également bons. Sur l'ensemble des 8 navires, elle permet une diminution en poids de 20 à 30% (résultats différents en fonction de la méthode de calcul) des langoustines sous taille. Une faible perte commerciale de 3 à 5 % est tout de même observable, mais non statistiquement significatif vu la variabilité des opérations de pêche. Cette variabilité dans les résultats n'a pas pu être

expliquée par les facteurs étudiés (effet navire, profondeur, puissance motrice, forme du trait, volume de capture de langoustines, durée de traine, type de substrat).

L'étude a également montré qu'il n'y existait pas de perte commerciale sur la sole avec la grille à langoustines.

La seule composante problématique concerne le montage de la grille dans le petit maillage en 60 mm et le ramendage du kit si une avarie en mer devait l'abimer.

[Axe2 : Expérimentation d'une grille à lottes dans le golfe de Gascogne](#)

Le développement et des essais de grilles à lottes ont été menés en Mer Celtique (programme CELSELEC) avec de bons résultats.

En 2018, deux navires de pêche ciblant la lotte dans le golfe de Gascogne ont testé une grille relativement similaire à celle développée dans le projet CELSELEC. Malheureusement, l'efficacité de cette grille sur les petites lottes n'a pas pu être observée puisqu'aucune petite lotte n'était

présente dans les captures de ces navires. Cependant, les analyses montrent une sélectivité de la grille sur la cardine sous taille et celle de catégorie commerciale 4. Sur une des marées, la diminution d'invertébrés dans les rejets a également été observée.

Des nouveaux essais de cette grille à lottes auraient été programmés à l'automne 2019 si les petites lottes étaient présentes dans les captures afin d'étudier la sélectivité de cette grille sur cette espèce. Malheureusement, ça n'a pas été le cas pour cette 2^{ème} année consécutive.

[Axe3 : Vers un développement durable d'une pêcherie de palangre à espadons dans le golfe de Gascogne](#)

Avec l'interdiction des filets dérivants en 2002, et l'interdiction de la pêche au requin taupe en 2010, la stratégie de pêche de la flottille hauturière ogienne a connu des modifications profondes. Dans une volonté de diversifier la pêcherie palangrière de l'île d'Yeu, l'expérimentation de la pêche de l'espadon à la palangre tout en limitant les captures non-désirées, notamment de requins a été réalisée.

Une marée de 16 jours a été effectuée sur le navire MAMMOUTH (YE) en septembre 2018. Dix opérations de pêche ont été réalisées sur l'ensemble de la campagne, avec 5994 hameçons envoyés. Des mesures de profondeur et de température ont été réalisées de façon systématique sur la palangre. Quatre gammes de

profondeurs ont été ciblées : entre 30m et 50m, de 50m à 100m, de 100m à 150m, et enfin autour de 200m. C'est un total de 981 individus qui ont mordu aux hameçons. La majorité des prises ont été faites sur les peaux bleues avec 892 individus au total, et les prises sont réalisées sur la durée totale de l'immersion de la palangre. 75 thons rouges ont mordu aux hameçons, principalement au lever du jour, avec 31 individus vivants et 45 morts au moment du virage. Les palangres réglées avec orins de 50m sont associées à des captures de thons rouges plus élevées que celles réglées avec des orins de surfaces de 8m et 25m (respectivement 5.2 thon rouge contre 3.3 et 2.5) tout en diminuant les captures de requins peau bleue (respectivement 26.9, contre 55.2 et 38.5). Malheureusement, il n'y a pas eu de capture d'espadon et ce malgré le signalement de prises accidentelles par des navires alentours.



FUSION

L'un des enjeux majeurs pour une meilleure gestion des pêcheries est la diminution des captures indésirées. De nombreuses pêcheries en Europe sont à présent dotées de dispositifs sélectifs qui permettent de diminuer les prises d'espèces non désirées et les rejets. Dans le golfe de Gascogne, les propriétés sélectives du chalut de fond et de dispositifs associés ont déjà été largement étudiées et font toujours l'objet d'améliorations. Tous avaient pour objectif la réduction des rejets, soit d'espèces non désirées (sélectivité inter-spécifique), soit d'individus inférieurs à la taille commerciale (sélectivité intra-spécifique). A ce jour, peu d'études permettent de comprendre pourquoi un poisson s'échappe ou non via un dispositif sélectif. C'est l'objectif du projet FUSION.

Ce projet cherche à développer et calibrer les modèles numériques de comportement de poissons permettant de simuler la sélectivité d'un chalut pour certaines espèces. Pour cela, les comportements des poissons dans les chaluts ont été observés sur des vidéos et les propriétés morpho-anatomiques et comportementales des individus qui leur permettent de passer à travers le dispositif ont été étudiées. Pour compléter ces observations, l'AGLIA, partenaire du projet, était en charge de réaliser en 2018 des entretiens auprès de patrons pêcheurs afin de recenser leurs connaissances empiriques sur le sujet.

Les données qualitatives issues de ces entretiens ont vocation à inspirer les modèles ou règles de comportement pour améliorer le réalisme des simulations numériques et permettre d'orienter les futurs travaux à engager.

Afin de recenser les connaissances empiriques des patrons de chalutiers de fond sur les comportements des espèces capturées face à l'engin de pêche, un questionnaire semi directif a été soumis à 14 patrons pêcheurs de différentes

| Espèce étudiée | Nombre de réponses |
|-----------------------|--------------------|
| Baudroies | 10 |
| Merlu | 9 |
| Cardine | 7 |
| Eglefin | 7 |
| Encornet | 6 |
| Merlan | 5 |
| Raies | 5 |
| Rouget barbet | 5 |
| Sole | 5 |
| Chinchard | 4 |
| Maquereau | 3 |
| Seiche | 3 |
| Sanglier | 2 |
| Bar | 1 |
| Dorades | 1 |
| Encornet Rouge | 1 |
| Lieu jaune | 1 |

Nombre de questionnaire par espèce
régions du golfe de Gascogne travaillant dans le golfe de Gascogne, en Mer Celtique, en Manche ou en Ouest Irlande.

Les patrons ont apporté leurs connaissances pour des espèces qu'ils ciblent, mais aussi pour des espèces faisant l'objet de captures indésirées.

Les principaux résultats sont résumés ci-dessous :

- ▶ Les facteurs favorisant l'échappement d'un poisson hors d'un chalut sont divers et varient avec la morphologie et le comportement de chaque espèce.
- ▶ Un cul de chalut en maillage T90 semble améliorer fortement la sélectivité intra-spécifique de certaines espèces à morphologie ronde comme l'églefin, mais aussi la sélectivité interspécifique sur des espèces indésirées comme le sanglier. L'utilisation de panneau en mailles carrées en 100 mm ou 120 mm de côté et placé sur la partie dorsale du chalut assure également une sélectivité intra-spécifique sur des espèces de gadidés qui ont des comportements de fuite vers le haut comme le merlu et l'églefin. Ce dispositif permet aussi le passage de poissons pélagiques, comme le maquereau ou le chinchard, qui présentent un comportement de fuite et une morphologie ronde et longiligne relativement similaire. A noter que les zones où le chalut se resserre (panneau à mailles carrées) ou de concentration du poisson (cul de chalut) favorise l'efficacité du dispositif sélectif puisque cela assure une plus forte probabilité de contact entre les poissons et le dispositif.
- ▶ Une augmentation de la taille des mailles peut permettre l'échappement de certains individus qui se maillaient avec un plus petit maillage. Cependant, pour certaines espèces de grande envergure telles que les baudroies ou les raies, l'augmentation de la taille des mailles ne semble pas être une solution pour assurer une sélectivité sur ces espèces.
- ▶ Pour ces poissons benthiques et de forme plate (baudroies, raies, cardines), le type de bourrelet utilisé influe sur leur capture à l'entrée du chalut. L'utilisation de rokhoppers ou diabolos avantage le passage de ces poissons sous le bourrelet. L'utilisation d'un carré franc est mieux adapté à la pêche de ces espèces. Alors que les raies et baudroies ne sont que très rarement maillées dans le chalut, la cardine est quant à elle retrouvée maillée dans la partie inférieure des ailes en grande quantité.
- ▶ Une vitesse de chalutage faible va favoriser l'échappement de certaines espèces rapides et bonnes nageuses qui vont réussir à fuir en amont du chalut ou en nageant à contre flux dans le chalut et en le remontant (églefins, raies, maquereaux, chinchards, etc). De même, la toile du chalut est moins tendue lorsqu'il est remorqué à faible vitesse, les mailles sont moins serrées ce qui avantage le passage des poissons au travers (rougets, maquereaux, églefins, etc.).
- ▶ Certains professionnels évoquent la nécessité d'avoir un flux d'eau régulier dans le chalut afin d'éviter les turbulences qui ont tendance à mettre en contact les poissons avec les mailles du chalut.
- ▶ Les pêcheurs rencontrés ne notent pas souvent de facteurs environnementaux qui aident à l'échappement des individus. Cependant, le mauvais temps, diminue les captures car le chalut ondule provoquant l'ouverture des mailles, la vitesse de traine est réduite et la turbulence provoquée dans le flux d'eau est accentuée. Avec le mauvais temps, le chalut décolle, le contact du bourrelet avec les fonds est moins bon, diminuant également la capture de certaines espèces benthiques.

DECIDER

Ce projet s'inscrit dans le contexte de la démarche réglementaire d'analyse des risques de dégradation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche professionnelle, sur les sites Natura 2000 en mer, de 2015 à 2019. Ses objectifs : agir avec les pêcheurs pour comprendre et évaluer la diversité des situations et proposer des actions adaptées aux spécificités locales. Le projet s'appuie sur un cas d'étude : les interactions dragues/maërl en Bretagne.

LES ACTIONS A L'ECHELLE DES SITES PILOTES

Le CRPMEM Bretagne a coordonné des études terrains sur différents sites pilotes, avec 2 objectifs :

● **Différencier les effets environnementaux** selon le type de dragues et l'effort de pêche

● **Caractériser les bancs de maërl** et mettre en perspective les données historiques

Sur Belle-Ile-en-Mer

Caractérisation du banc de maërl

Du banc de maërl le moins connu de Bretagne, le banc de Belle-Ile est devenu le plus connu grâce à un travail de cartographie du maërl de la côte Est de Belle-Ile-en-mer qui a permis à la fois de le situer et de localiser les zones fonctionnelles.

Groupe de travail des pêcheurs

Le groupe a identifié les zones où une connaissance plus précise était nécessaire et à proposer des actions pour préserver le maërl.



Une zone parmi les zones fonctionnelles du maërl a ainsi fait l'objet d'une interdiction de pêche qui correspond à 75% de la surface du banc.

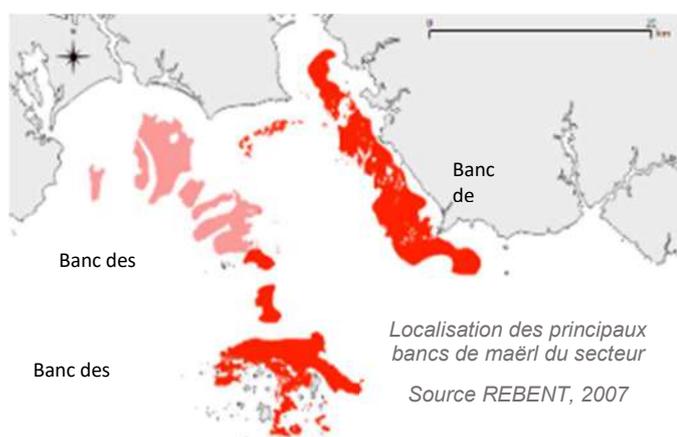
Les éléments issus du travail sur Belle-Île ont ensuite été intégrés au DOCOB.

Archipel des Glénan

L'étude terrain a permis d'acquérir des données fiables, plus fines et partagées de tous.

Depuis l'arrêt de l'extraction, et bien qu'il y ait une activité de pêche à la drague, on constate une amélioration de l'état du maërl. Il y a donc une compatibilité entre l'activité de pêche existante et la préservation de cet habitat. L'objectif est de maintenir cette compatibilité, dont l'atteinte est facilitée du fait que :

- la pêche, dont l'effort est limité, génère un effet diffus,
- la superficie du banc est très importante.



Rade de Brest, Etude des interactions immédiates et analyse globale à l'échelle des sites pilotes

Cette étude a été menée en Rade de Brest sur 1 an pour :

- Caractériser et hiérarchiser les effets immédiats de la pêche sur le maërl selon le type de dragues utilisées et l'effort de pêche.
- Comprendre la nature de ces effets de manière qualitative et quantitative.
- Tout en prenant en compte la résilience du milieu.

Une méthode scientifique expérimentale

La méthode BACI (Before-After-Control-Impact) a permis de :

- Mesurer l'effet de la perturbation étudiée induite de l'activité de pêche, tout en prenant en compte la variabilité naturelle du milieu,
 - Disposer de zones témoins représentatives (avec les mêmes conditions environnementales), vierges de pêche et sur un petit secteur dédié à l'étude.
- Des prélèvements de maërl ont eu lieu pour définir l'état zéro des zones étudiées, puis à intervalles réguliers après les pêches expérimentales qui ont été réalisées sur ces zones vierges de toute autre activité.

Les pratiques de pêche et la résilience du maërl étudiées

3 types dragues ont été évalués avec des intensités de pêche différentes (dragues à coquille st jacques, drague à praire et drague à pétoncle). L'état du milieu a été évalué après 1 semaine, 1 mois, 3 mois et 1 an.

| | Impact immédiat | Impact + 1 mois | Impact + 3 mois | Impact + 1 an |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Coquilles Saint Jacques_ 10 traits | ++ | + | +/- | +/- |
| Praires_ 10 traits | ++ | + | +/- | +/- |
| Pétoncles_ 10 traits | ++ | ++ | + | +/- |
| Praires_ 30 traits | +++ | +++ | ++ | + |
| Pétoncles_ 30 traits | +++ | +++ | ++ | + |

Synthèse des effets selon le type de drague et l'intensité de pêche

Résultats

Voici les résultats :

Cette étude met en évidence que :

- Les effets des dragues dépendent des caractéristiques de l'engin, la manière de l'utiliser et l'effort de pêche.
- La résilience du maërl a été mise en évidence. Un état du maërl comparable à l'état zéro est observé au bout d'un an sans activité de pêche, sauf pour la drague à praires et la drague à pétoncles utilisées à forte intensité de pêche (30 traits).

Communication

DECIDER a remporté un prix au concours Ruban Vert, de l'ONG BlueFish qui a été l'occasion de la présenter le projet au Parlement Européen.

Le projet a également été présenté à plusieurs reprises :

- au colloque de sciences sociales « Transvivant » sur le thème « Le vivant dans la transition socioécologique ».
- à la journée d'échange CNPMEM/OFB
- au 4^e colloque national des aires marines protégées

Les actions en 2019 :

L'année 2019 a été consacrée à la rédaction des livrables du projet et sa clôture lors du dernier comité de pilotage qui s'est déroulé en juin 2019.

Plusieurs livrables ont été produits :

- Le guide méthodologique reprenant l'ensemble de la méthode utilisée dans le cadre du projet
- Un rapport scientifique vulgarisant et synthétisant les données produites grâce aux études terrain produit par l'IUEM
- Des enquêtes complémentaires pour évaluer l'évolution des dynamiques d'acteurs réalisées par Marie-Jo Menozzi. Une publication scientifique a été réalisée sur la base de ce travail
- Un film réalisé par le CDPMEM 29 qui reprend l'ensemble du projet. Les interviews ont également été valorisées sous la forme de podcasts, d'émissions audio en ligne.

LICADO a été pensé à partir du printemps 2017, après que des échouages importants de dauphins communs aient été recensés sur les plages du golfe de Gascogne. Ce projet s'inscrit dans la continuité des expérimentations et réflexions menées depuis le début des années 2000 et plus récemment au sein du groupe de travail « captures accidentelles » animé par les Ministères en charge de la pêche et de l'écologie, et des actions concrètes mises en œuvre en 2018 (projet PIC) et 2019 (utilisation volontaire de pingurs par l'ensemble des chalutiers pélagiques en bœuf, associée à un effort d'observation très important et au marquage des carcasses de dauphins capturés accidentellement). L'objectif principal du projet est de proposer des dispositifs technologiques et des stratégies opérationnelles pour limiter les captures accidentelles de dauphins communs dans les pêcheries utilisant le chalut pélagique et le filet dans le Golfe de Gascogne.

Le projet comprend un volet technologique visant à :

- 1) perfectionner les répulsifs acoustiques « pingurs » pour les rendre encore plus efficaces sur la flottille de chalutiers pélagiques (suite projet PIC, LPDB) ;
- 2) mieux comprendre la nature de l'interaction entre les fileyeurs et les dauphins communs, par le biais d'analyse de données et d'enquêtes auprès des patrons pêcheurs ;
- 3) trouver des solutions technologiques adaptées à la diversité des métiers du filet.

L'autre volet du projet portera sur les réflexions autour de stratégies de pêche innovantes et se basera sur une étude bibliographique devant évaluer la faisabilité de mesures de gestion innovantes et de fixer, en concertation avec les professionnels, les attitudes à adopter à bord en présence de dauphins

L'AGLIA est partenaire et s'associe dans ce projet, au Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM), porteur du projet, à l'Observatoire Pelagis, l'Ifremer, à OCTech et l'OP Les Pêcheurs de Bretagne.

Dans le cadre de ce projet, l'AGLIA est en charge de travailler sur les protocoles et assurer les tests en mer des pingurs et autres dispositifs acoustiques sur la flottille des fileyeurs. Elle assure également le lien avec les professionnels de la pêche sur cette problématique.



Sur l'hiver 2020, il est prévu de travailler sur l'évitement de l'interaction par l'utilisation d'un dispositif acoustique au moment du filage. C'est cette étape de l'action de pêche qui semble être la plus sensible pour les interactions, la zone du sillage du bateau est une zone très perturbée par les remous, la visibilité est faible et l'écholocalisation très difficile en raison de l'ensemble des microbulles qui se trouvent dans le sillage.

Quatre fileyeurs testeront les pingers en conditions réelles de pêche de janvier à avril 2020. Un observateur assurera la collecte des données par rotation sur les quatre navires.

En 2019 notre action a été concentrée sur la définition du protocole de test et la recherche de navires volontaires.

THEMATIQUE : SUIVI DES ESPECES

LANGOLF TV

La langoustine fait partie des ressources halieutiques majeures en France et notamment dans le golfe de Gascogne. L'exploitation du stock de langoustines en zone CIEM VIII est encadrée par un TAC communautaire dont le quota français représente la quasi-totalité (96 % environ) de la quantité totale allouée. Jusqu'en 2013, l'évaluation du stock de langoustines du golfe de Gascogne était basée sur un modèle analytique qui ne permettait pas d'aboutir à des projections de captures validées par le CIEM. Scientifiques et pêcheurs ont donc mis en commun leurs efforts pour mettre en œuvre, à partir de 2014, une campagne halieutique alternative d'évaluation du stock de langoustines du golfe de Gascogne à partir de vidéo sous-marine. Le programme "LANFOLF-TV" qui met en œuvre cette campagne d'évaluation a été monté sous l'égide du CNPMM, et financé par le FEAMP et FFP. En 2016, au terme de la tenue de trois campagnes annuelles (2014, 2015 et 2016), le CIEM a validé la méthode par vidéo sous-marine comme nouveau standard d'évaluation du stock de langoustines du golfe de Gascogne. Le TAC de langoustines en zone CIEM VIII pour les années 2017, 2018 et 2019 a donc été établi à partir des données des campagnes menées respectivement en 2016, 2017 et 2018.



Contrairement aux autres stocks de langoustines étudiés par cette méthode, la « Grande Vasière » héberge un nombre important de galathées. Des présomptions d'occupation des terriers des langoustines par les galathées existent, sans pour autant avoir été réellement démontrées. Ainsi, pour améliorer la robustesse de l'évaluation, l'un des enjeux est d'estimer le biais relatif aux galathées qui peuvent fausser les données de comptage. Pour calculer ce coefficient correctif, plusieurs investigations ont été réalisées dont la réalisation d'enquêtes qualitatives auprès de langoustiniers en 2018 (cf. résultats dans rapport d'activité 2018).

En 2019, il a été décidé de transmettre les points précis des stations Langolf-TV aux professionnels afin qu'ils puissent indiquer la présence ou non de galathées. Des calques sous format « Maxsea » des stations Langolf-TV 2018 ont été transmis à quelques professionnels pour qu'ils identifient les zones et indiquent la présence potentielle de galathées. Un retour de 11 questionnaires a permis

de donner un total de 293 indications de présence de galathée sur une station, soit une moyenne de 27 stations renseignées par patrons.

Sur les 75 stations ayant reçu un minimum de 2 réponses de deux patrons différents, 40% présentent des réponses unanimes quant à l'absence ou la présence de galathées. Ces différences de réponses peuvent avoir plusieurs explications. D'une part, la diminution des tailles de galathées observées (cf. étude 2018) pourraient induire une absence de capture de galathées présentes sur zone et donc une observation nulle par certains navires, notamment par ceux travaillant avec des maillages plus grand (jauge 80mm). D'autre part, d'après les professionnels, la présence ou non de galathées peut « se jouer » à quelques mètres. Enfin, les variations de présence de galathées peuvent être annuelle (cf. étude 2018). La pratique des patrons peut donc occasionner des réponses différentes si les galathées n'ont pas été présentes sur une zone ces

dernières années. Les réponses varieront selon l'âge et l'expérience du patron.

Enfin, une hypothèse émise en 2018 liée au substrat était à confirmer. Les réponses apportées en 2019 ont donc été superposées à la carte de la nature du substrat de la grande vasière, mais ne permet pas de conclure de façon évidente sur un lien entre la présence de galathées et la nature du fond.

L'objectif de cette étude qui se voulait plus quantitative que celle menée en 2018 est bien d'utiliser la connaissance empirique des professionnels de la pêche pour tenter d'améliorer le coefficient correctif apporté au calcul de l'abondance de langoustines. A ce stade, les

premiers résultats de présence de galathées issus des stations Langolf-TV sont fournis sans que l'on puisse déterminer les facteurs qui engendrent la présence ou l'absence de galathées sur une zone. L'utilisation des données OBSMER est envisagée pour la suite des travaux, afin de valider des zones de présence de galathées. Les observations de galathées par station qui seront faites sur les vidéos Langolf-TV seraient également une source de données à étudier pour améliorer la connaissance sur les interactions entre les langoustines et les galathées.

L'AGLIA continue à s'investir dans le projet Langolf-TV et est devenu partenaire du nouveau projet déposé au FEAMP : Langolf-TV 2020-2022.

PRE-SURF

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Obligation de Débarquement, les actes délégués 2018/2033 et 2018/2034 de la Commission Européenne prévoient des exemptions à l'obligation de débarquement des raies en sous-zones CIEM 7 et 8, basé sur leur capacité de survie élevée après le rejet. Mais la durée de l'exemption pour survie élevée de la raie fleurie (*Leucoraja naevus*) a été accordée pour un an par la Commission (contre trois ans pour les autres espèces de raies).

La raie fleurie s'inscrit au 1^{er} rang des raies débarquées et commercialisées dans le golfe de Gascogne et la mer Celtique. Elle présente donc un intérêt économique important pour les navires de ces façades qui la capturent principalement au chalut de fond : 90% des débarquements européens en sous-zone CIEM 6, 7 et 8 en 2017. Dans ce contexte, il était important d'étudier rapidement le taux de survie post-rejet de la raie fleurie au chalut de fond pour les zones du golfe de Gascogne et de la mer Celtique et ainsi de répondre aux attentes de la Commission. C'est dans ce cadre que le projet Pré-Surf a été réalisé en avril et mai 2019 et a permis d'étudier leur état de vitalité sur le pont au moment du rejet et leur taux de survie immédiat. Ce pré-projet a

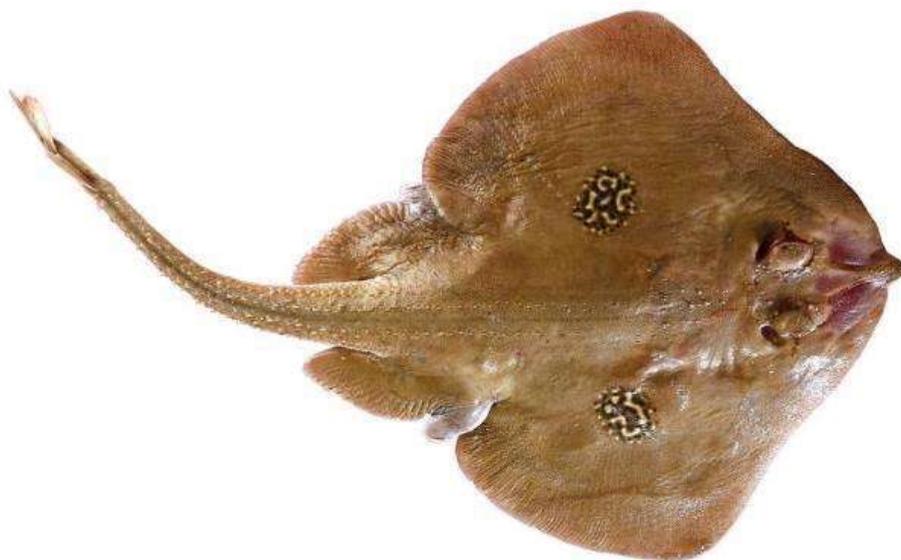
permis aussi de bénéficier d'un retour d'expérience et d'éléments techniques pour préparer le projet SURF (évaluation du taux de survie des raies fleuries) qui se déroulera sur l'année 2020.

Pour ce pré-projet, la vitalité des raies fleuries a été suivie sur deux marées commerciales de pêche au chalut de fond qui se sont déroulées en avril et mai 2019. Un total de 50 opérations de pêche a été échantillonné par un observateur d'Océanic Développement qui a été préalablement formé au protocole d'observation à l'IFREMER. Lors de ces marées, la vitalité des animaux, les blessures présentes, la taille et le sexe ont été enregistrées pour un total de 868 raies fleuries destinées au rejet.

Les résultats indiquent que les conditions des opérations de pêche pendant lesquelles la vitalité des raies a été étudiée sont cohérentes avec les conditions moyennes de pêche de la flottille, que ce soit pour les profondeurs de pêche, le temps de traine ou le poids des captures. Seul le temps d'exondation moyen des raies fleuries sur le pont est un peu plus élevé pour l'étude (37 min) vis-à-vis de ce qui est estimé dans la réalité (30min).

Le score de RAMP, qui correspond à la proportion de réflexes altérés s'élève à 0.43 pour les deux marées. Le taux de survie immédiat s'élève à 89,1% en moyenne sur les traits standards. Les scores de blessures sont plutôt faibles. Cet indicateur peut néanmoins être pertinent comme proxy de la survie différée (e.g. risque plus élevé d'infection) et pourra être plus largement exploré dans le projet SURF prévu en 2020.

Les résultats de l'étude ne permettent pas de quantifier le taux de survie post-rejet. Pour cela, ils devront être associés à une étude en captivité (mortalité différée) qui permettra de relier le taux de survie post-rejet en fonction de l'indice de vitalité. Cependant la valeur obtenue du taux de mortalité immédiat et la robustesse connue des raies confortent l'intérêt d'une étude sur la survie post-rejet de la raie fleurie.

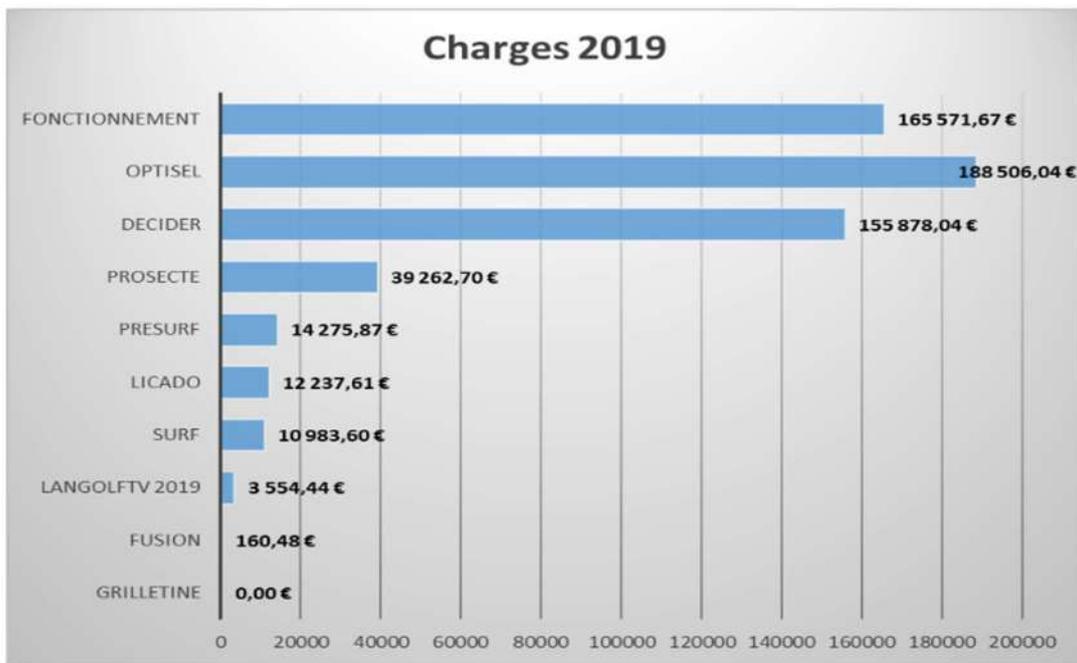




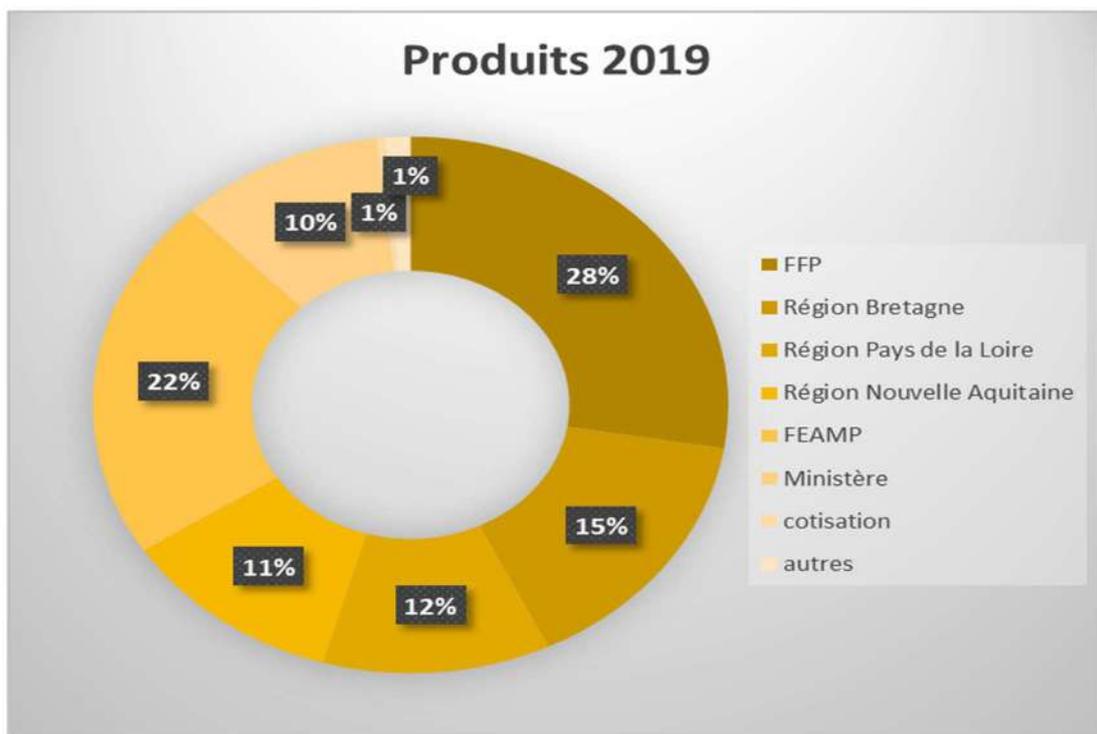
Notre budget

L'exercice 2019 se clôture avec un résultat négatif de 28 044 € (+26 957€ en 2018 et +31 581 € en 2017). Malgré ce résultat, la situation de l'Agria reste saine grâce à un fond associatif de 542 637 € en 2019 qui nous permet d'engager des projets d'envergure comme OPTISEL ou DECIDER.

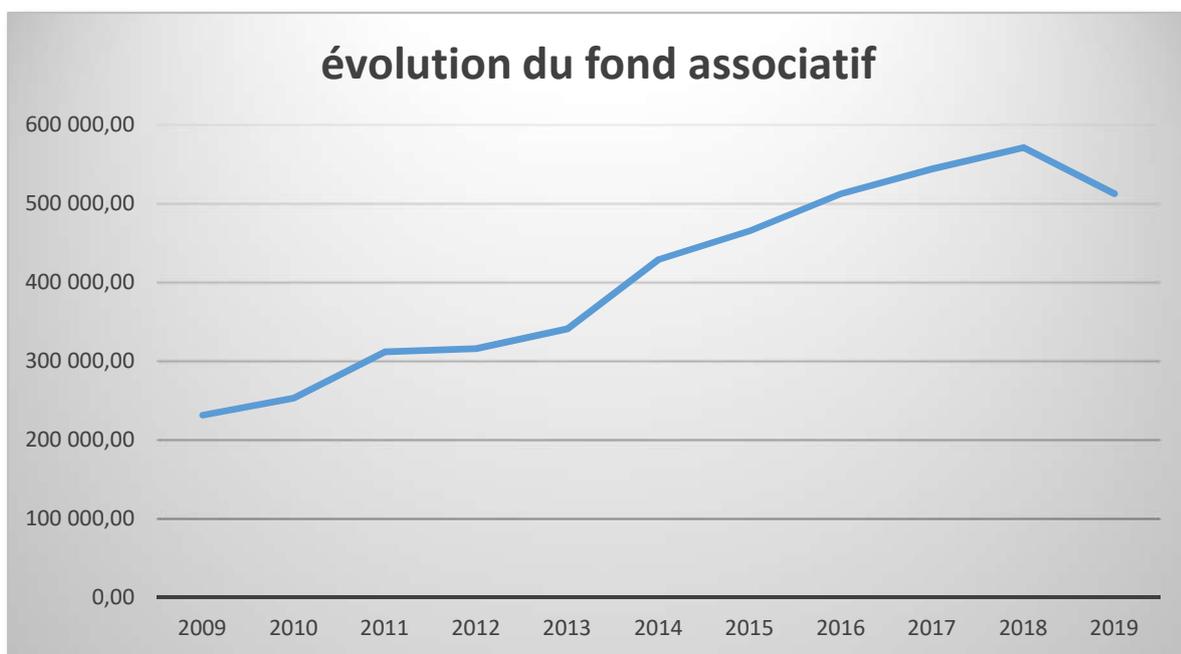
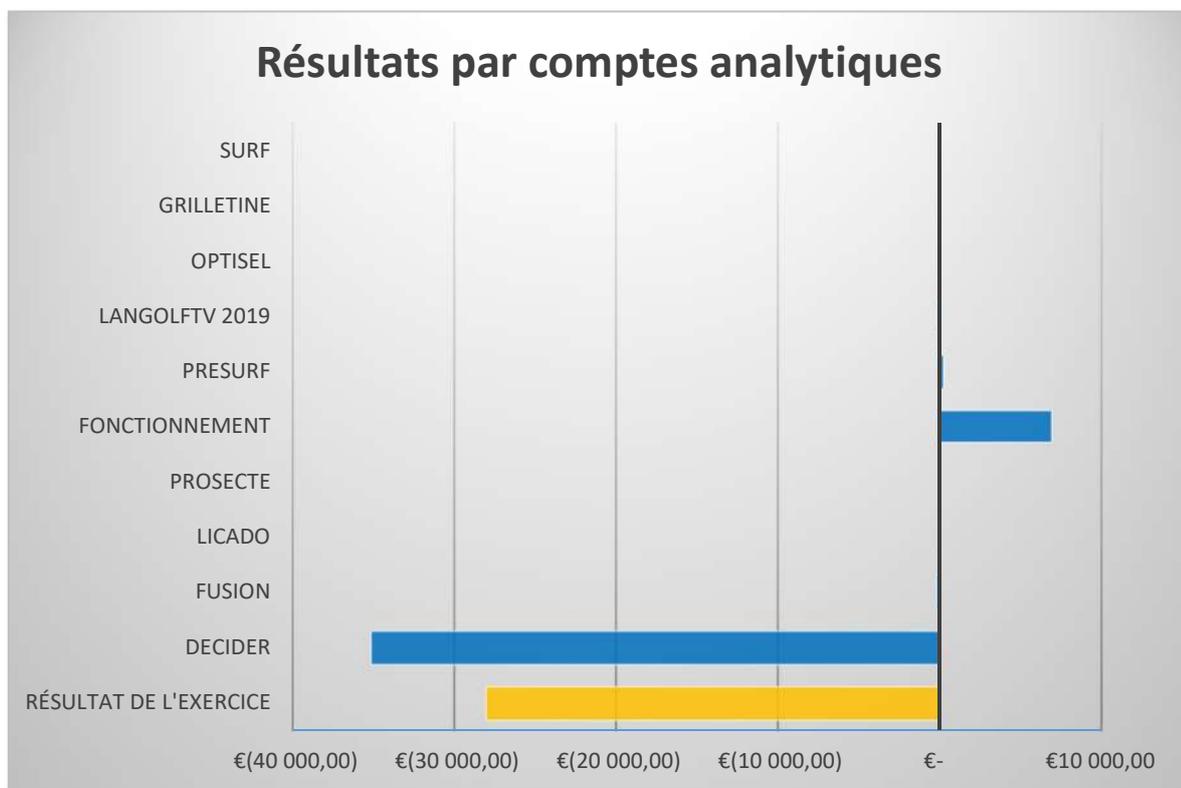
Les charges de l'association s'élèvent à 592 121 € (704 786 € en 2018). Elles se partagent principalement entre les charges liées au fonctionnement et aux projets (336 452 €) et les ressources humaines (243 136 €).



Le total des produits s'élève à 564 076 € (731 743 € en 2018). Il est essentiellement constitué des produits d'exploitation (563 464 €).



Les comptes sont suivis de façon analytique par projet. Cela nous permet pour chaque mission d'identifier les charges et les produits qui y sont affectés et de détailler la composition du résultat par projet.





AGLIA

Association du Grand Littoral Atlantique

A Rochefort :

2 quai aux vivres – BP 20285
17312 Rochefort Cedex
05.46.82.60.60

A Lorient :

6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

www.aglia.fr

facebook : @Aglia.asso